PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL
N° 12/2026
14 NOVEMBRE 2026
à Forges-Les-Eaux (76)

Présidence	Jean GRACIA
Présents	Mame-Ibra ANNE, Frédéric BURLETT, Dominique CARLAC'H, Odile DIAGANA, Emmanuelle JAEGER, Kévin LEGRAND, Serge MOTTIER, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAËNDER, Caroline PUJOL
Excusés	Aude CLAVIER (pouvoir à Mame-Ibra ANNE)
Assistent	Jean-Marc BÉRAUD (Président du CNL), Frank BIGNET (DTN), Jérôme VILLON (DG), Christophe HALLEUMIEUX (DG Délégué)

- Début de réunion à 9h00 -

1. Ouverture de la réunion

Jean GRACIA remercie les membres du Bureau fédéral pour leur et précise que cette réunion n'est qu'à but décisionnaire, puisqu'elle est incluse dans le travail du séminaire du Bureau fédéral.

Nicolas PARÉSY, Secrétaire général, propose la validation du compte-rendu du Bureau du 29 octobre 2026.

→ ***Validation du compte-rendu par le Bureau fédéral.***

2. Intervention du Président – Jean GRACIA

Je suis très heureux de vous retrouver ici, à Forges-les-Eaux, pour ce nouveau séminaire du Bureau fédéral.

Je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir consacré ce week-end à notre Fédération. Je sais combien nos agendas sont chargés et combien il est parfois difficile de concilier nos responsabilités fédérales avec nos engagements professionnels, associatifs et familiaux.

Je voudrais également remercier Emmanuelle, Jérôme et toutes les équipes qui ont contribué à la préparation de ce séminaire.

Nous avons devant nous deux journées de travail importantes, qui doivent nous permettre de prendre du recul sur notre action et surtout de préparer la suite de notre mandat.

Je ne souhaite pas que ce séminaire soit simplement une réunion du Bureau fédéral plus longue que les autres.

Je voudrais que ce soit un véritable moment de réflexion politique, de dialogue, de remise en question lorsque cela est nécessaire, mais aussi de décisions et d'engagements collectifs.

Association reconnue d'utilité publique Siret : 784 448 730 000 27 - Code APE : 9312 Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 05784448730

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME
33 Avenue Pierre de Coubertin - 75640 Paris cedex 13
ffa@athle.fr
01 53 80 70 00

PARTENAIRES PRINCIPAUX

1. De Lyon 2025 à Forges-les-Eaux 2026

Il y a exactement un an, nous étions réunis à Lyon pour notre précédent séminaire.

Nous avions consacré trois journées à définir nos priorités, à hiérarchiser nos projets et à identifier les moyens nécessaires à leur réalisation.

Nous avions travaillé autour de cinq grands domaines : la structuration de notre Fédération, les pratiques compétitives, les événements, les pratiques évolutives et les équipes de France. Nous avions notamment identifié plusieurs chantiers majeurs : la simplification des licences, la modernisation de notre système d'information, l'amélioration de la communication avec les clubs, l'animation de nos réseaux territoriaux et le renforcement de l'accompagnement de nos athlètes et de leurs entraîneurs.

Notre objectif était de donner une feuille de route claire aux services fédéraux et à la Direction technique nationale.

Un an plus tard, nous devons franchir une nouvelle étape.

À Lyon, nous avons défini ce que nous voulions faire. À Forges-les-Eaux, nous devons mesurer ce que nous avons réellement fait et décider ce que nous voulons encore accomplir.

Nous ne devons donc pas repartir d'une page blanche, mais nous appuyer sur les travaux réalisés et sur les engagements que nous avions pris.

Qu'avons-nous réalisé ? Qu'avons-nous engagé ? Qu'est-ce qui n'a pas avancé comme nous le souhaitions ? Et surtout, pourquoi ?

Ce n'est pas une démarche destinée à rechercher des responsabilités individuelles, mais une démarche de responsabilité collective.

2. Deux années intenses, avec des avancées et des difficultés

Dans quelques semaines, cela fera deux ans que nous avons été élus à la tête de la Fédération Française d'Athlétisme.

Deux années particulièrement intenses.

Lorsque nous avons pris nos responsabilités en décembre 2024, nous avions des ambitions fortes : remettre les clubs au cœur de notre action, renforcer notre présence dans les territoires, accompagner toutes les formes de pratique et moderniser notre fonctionnement.

Nous savions que la tâche serait importante.

Mais nous avons également découvert une situation parfois plus complexe que nous ne l'imaginions.

Je pense évidemment aux difficultés financières, avec le déficit de l'exercice 2024, qui nous a obligés à engager rapidement des mesures de redressement.

Je pense aussi aux insuffisances constatées dans certaines procédures internes, dans nos outils de pilotage et dans notre système d'information.

Nous avons dû consacrer beaucoup de temps et d'énergie à traiter ces sujets, parfois au détriment d'autres projets que nous aurions souhaité engager plus rapidement. Mais nous avons assumé nos responsabilités.

Nous avons entrepris de renforcer nos procédures, de sécuriser notre fonctionnement et de restaurer les conditions d'une gestion rigoureuse. Tout n'est pas terminé, mais le travail engagé est important.

Dans le même temps, nous avons continué à faire avancer notre projet fédéral.

Nous avons adopté notre plan de développement 2025-2029, engagé des évolutions importantes dans le domaine du running et lancé plusieurs chantiers de modernisation.

Nous avons également connu de belles satisfactions sportives, avec les performances de nos équipes de France, les médailles remportées dans les différentes compétitions internationales et les résultats prometteurs de nos jeunes.

Je pense aussi à la progression de nos effectifs, avec **près de 350 000 licenciés**, et à la dynamique exceptionnelle de la course à pied, illustrée par le développement du Pass Prévention Santé et de nos **plus de 2 430 000 titres de participation**. Ces résultats sont encourageants.

Mais je voudrais insister sur un point.

Nous ne devons pas confondre les résultats de l'athlétisme français avec les résultats de notre action fédérale.

Les performances de nos athlètes sont d'abord celles des athlètes eux-mêmes, de leurs entraîneurs et de leurs clubs.

Notre responsabilité est de créer les conditions qui permettent à ces performances de se développer et de se renouveler.

De la même manière, la progression du nombre de licenciés ne suffit pas à démontrer que nous avons répondu à toutes les attentes de nos clubs.

C'est précisément pour cela que nous devons prendre du recul.

3. Améliorer notre fonctionnement collectif

Je souhaite que nous abordions ce séminaire avec lucidité.

Nous avons réalisé des choses importantes, mais certains projets avancent moins vite que prévu et notre fonctionnement collectif peut encore être amélioré.

Nous avons beaucoup de réunions, beaucoup de commissions et beaucoup de groupes de travail.

Mais cette organisation nous permet-elle toujours de décider efficacement ?

Nos décisions sont-elles suffisamment claires ? Chacun sait il précisément qui est responsable de leur mise en œuvre ? Prenons-nous suffisamment le temps de vérifier que ce qui a été décidé est effectivement réalisé ?

Nous devons nous poser toutes ces questions sans détour.

Nous avons été élus sur un projet collectif et nous partageons donc une responsabilité collective dans sa mise en œuvre.

Bien entendu, chacun a ses délégations et ses responsabilités particulières.

Mais nous ne pouvons pas fonctionner comme une juxtaposition de secteurs indépendants.

La Fédération doit avoir une direction politique cohérente, lisible et partagée.

Nous devons également mieux distinguer ce qui relève de la décision politique et ce qui relève de sa mise en œuvre opérationnelle. C'est l'une des conditions de notre efficacité.

C'est pourquoi nous commencerons nos travaux par une réflexion sur notre gouvernance.

Nous examinerons le fonctionnement de nos instances, de nos commissions nationales, de nos structures de concertation, mais aussi les modalités de participation des clubs à la vie démocratique fédérale.

Nous aborderons également la mixité, l'éthique et l'intégrité.

4. La protection des jeunes sportifs : une responsabilité fondamentale

Sur ces derniers sujets, je voudrais m'arrêter un instant, car l'actualité de ces derniers jours nous rappelle avec force l'étendue de nos responsabilités.

Il y a une dizaine de jours, j'ai représenté European Athletics à Monaco, lors de la 19e Conférence des ministres responsables du Sport du Conseil de l'Europe.

Une partie importante des travaux était consacrée à la protection des enfants et des jeunes dans le sport.

À l'issue de cette conférence, une résolution sur ce sujet a été adoptée par acclamation.

C'est un signal politique fort, qui rappelle que le sport doit être avant tout un espace d'épanouissement, d'éducation et de construction personnelle, dans un environnement sûr et respectueux.

Nous avons notamment évoqué la prévention des violences physiques, psychologiques et sexuelles, la lutte contre les discriminations, la protection de la santé mentale et la prévention du dopage.

Et voilà qu'aujourd'hui, la télévision publique allemande ARD dévoile une enquête particulièrement préoccupante sur le dopage des enfants et des adolescents.

Cette enquête, menée pendant six années dans plus de cinquante pays et vingt-cinq disciplines sportives, fait état de situations dans lesquelles des mineurs auraient reçu des substances interdites de la part de personnes de leur entourage sportif, parfois même de celles qui étaient précisément chargées de les protéger.

Les estimations avancées sur l'ampleur du phénomène doivent naturellement être examinées avec prudence, mais les témoignages et les faits rapportés sont suffisamment graves pour nous interpeller.

Comment peut-on prétendre défendre les valeurs du sport lorsque des enfants sont exposés à de telles pratiques au nom de la performance et de la recherche de médailles ?

Ces révélations nous rappellent que la protection de nos jeunes sportifs ne peut pas se limiter à des déclarations d'intention.

Elle doit se traduire dans nos politiques fédérales, dans la formation et la sensibilisation de nos entraîneurs et de nos dirigeants, dans nos dispositifs de prévention et de signalement, et dans l'accompagnement de nos clubs.

Je crois que nous devons être particulièrement vigilants sur les pressions qui peuvent s'exercer sur les jeunes athlètes, parfois très tôt, de la part de leur environnement sportif ou familial.

La recherche de la performance, aussi légitime soit-elle, ne doit jamais prendre le pas sur la santé, la dignité et l'intégrité d'un enfant.

Nous devons être exigeants sur les résultats sportifs, mais absolument intransigeants sur les moyens utilisés pour les obtenir.

En tant que Fédération Française d'Athlétisme, nous avons une responsabilité particulière.

Nous devons être exemplaires, non seulement dans la lutte contre le dopage, mais plus largement dans la construction d'un environnement sportif protecteur pour tous nos pratiquants.

Je souhaite donc que ces préoccupations trouvent pleinement leur place dans nos réflexions sur la gouvernance, la formation et l'accompagnement des clubs.

Car, au fond, la réussite de notre mandat ne se mesurera pas uniquement à nos résultats sportifs, à nos effectifs ou à notre situation financière.

Elle se mesurera aussi à notre capacité à garantir que chaque enfant et chaque jeune puisse pratiquer l'athlétisme en sécurité, dans le respect de sa santé, de son intégrité et de son avenir.

5. Un véritable bilan politique à mi-mandat

Cet après-midi, nous consacrerons une large partie de nos travaux au bilan à mi-mandat et je voudrais que nous évitions deux écueils :

- Le premier serait de dresser un catalogue de toutes nos réalisations en cherchant à démontrer que tout va bien.
- Le second serait de nous focaliser uniquement sur les difficultés et les actions qui n'ont pas encore abouti.

Nous devons faire un véritable bilan politique.

Nous avions pris des engagements, adopté un plan de développement et défini des priorités lors de notre séminaire de Lyon. Aujourd'hui, nous devons mesurer les résultats obtenus.

Et surtout, nous devons décider de la suite.

Certaines actions devront être accélérées, d'autres réorientées et nous devrons peut-être avoir le courage d'en abandonner quelques-unes.

Ce n'est pas un renoncement. **C'est une marque de responsabilité politique que de savoir concentrer nos moyens sur ce qui est réellement essentiel.**

Je souhaite également que nous accordions une place particulière à nos clubs. Car c'est d'abord pour eux que nous sommes là.

Nos clubs sont confrontés à des difficultés que nous connaissons tous : la complexité administrative, le renouvellement des bénévoles, la professionnalisation des entraîneurs, les contraintes financières, l'accès aux équipements et l'évolution des attentes des pratiquants.

Nous devons nous poser une question très simple :

Qu'est-ce qui aura concrètement changé dans la vie de nos clubs à la fin de notre mandat ?

Je ne parle pas uniquement de nouvelles orientations ou de nouveaux dispositifs fédéraux.

Je parle d'améliorations visibles : des démarches plus simples, des outils plus efficaces, un meilleur accompagnement des dirigeants, des formations plus accessibles et des services adaptés à la diversité de nos clubs.

C'est pourquoi je trouve intéressante la proposition de travailler sur deux feuilles de route complémentaires.

Une feuille de route stratégique pour poursuivre les transformations structurelles engagées dans le cadre de notre plan de développement.

Et une feuille de route opérationnelle pour identifier des mesures concrètes, visibles et utiles aux clubs dans les deux années à venir.

Ces deux approches doivent se renforcer mutuellement.

6. Faire des choix compatibles avec nos moyens

Dimanche matin, nous aborderons la formation, puis les questions financières et la priorisation budgétaire.

Je souhaite que ces séquences soient directement reliées aux travaux du samedi. Nous ne pouvons pas définir nos priorités politiques d'un côté et construire notre budget de l'autre.

Nos ambitions doivent être cohérentes avec nos moyens.

Nous avons engagé un travail important pour redresser notre situation financière et nous devons poursuivre cet effort de rigueur.

Mais la rigueur budgétaire ne doit pas nous conduire à renoncer à toute ambition. Elle doit nous obliger à mieux choisir, à distinguer les dépenses indispensables de celles qui peuvent être différées et à identifier les investissements qui produiront les effets les plus importants.

Je pense notamment à la modernisation de notre système d'information.

À Lyon, il y a un an, nous avions déjà identifié ce chantier comme prioritaire.

Depuis, le rapport présenté par notre nouveau Directeur des systèmes d'information, Cyril Mandard, nous a permis de mieux mesurer l'ampleur des transformations nécessaires.

Il ne s'agit pas simplement d'un sujet technique. C'est un enjeu stratégique qui concerne notre fonctionnement, la qualité des services rendus à nos clubs, la maîtrise de nos dépenses et la sécurisation de nos activités.

Là encore, nous devrons hiérarchiser les besoins et définir un calendrier réaliste.

7. Un séminaire pour renforcer notre collectif

Avant de conclure, je voudrais dire quelques mots sur la manière dont j'aimerais que nous travaillions ensemble.

Je souhaite que chacun puisse s'exprimer librement, formuler des critiques, exprimer des désaccords et, lorsque cela est nécessaire, remettre en question certaines de nos habitudes.

Je ne considère pas qu'un désaccord soit un problème. Au contraire, il peut être utile dès lors qu'il est exprimé dans un esprit constructif et avec la volonté de faire avancer notre Fédération.

Nous devons savoir nous écouter et dépasser nos préoccupations individuelles ou sectorielles pour privilégier l'intérêt général de l'athlétisme français.

Je souhaite également que ce séminaire soit un moment de convivialité. Nous travaillons beaucoup ensemble, mais nous ne prenons pas toujours suffisamment le temps d'échanger autrement que dans le cadre de nos réunions. Ces moments informels sont importants pour la confiance et la cohésion de notre équipe.

Et nous aurons besoin de cette cohésion pour réussir la suite de notre mandat.

8. Conclusion : décider ce que nous voulons laisser à la fin du mandat

Je terminerai par une question.

Lorsque nous arriverons à la fin de notre mandat, fin 2028, de quoi voudrons-nous pouvoir être fiers collectivement ?

D'avoir organisé beaucoup de réunions ? D'avoir produit de nombreux documents ? D'avoir lancé une multitude de projets ?

Ou d'avoir réellement fait progresser notre Fédération ?

D'avoir renforcé nos clubs, simplifié leur quotidien, modernisé notre gouvernance, consolidé notre situation financière et créé de meilleures conditions pour le développement de toutes les formes de pratique et pour la réussite de nos athlètes ?

Pour ma part, c'est évidemment cette dernière ambition que je souhaite que nous partagions.

Nous avons encore deux années devant nous. C'est suffisamment long pour obtenir des résultats importants, à condition de nous concentrer sur l'essentiel.

Je voudrais donc que nous quittions Forges-les-Eaux avec trois choses :

- **D'abord, une vision partagée de ce qui fonctionne et de ce qui doit être amélioré.**
- **Ensuite, des priorités clairement identifiées pour les deux années à venir.**

- **Enfin, une méthode de travail et de suivi qui nous permette de transformer nos décisions en résultats.**

Nous avons été élus ensemble. Nous avons traversé ensemble des moments parfois difficiles. Nous avons aussi connu de belles satisfactions.

Et je reste profondément convaincu que nous avons les compétences, l'énergie et la volonté nécessaires pour réussir.

Alors profitons pleinement de ces deux journées pour prendre du recul, nous parler franchement, faire des choix et donner un nouvel élan à notre action collective.

6. Vie sportive par le Vice-président Kevin LEGRAND

Kevin LEGRAND propose les implantations des Championnats de France suivantes :

- Championnats de France des 24h à ROCHE LA MOLIERE (ARA) les 27-28 mars 2027

  Le dossier est complet et les avis positifs.

→ ***Validation par le Bureau fédéral pour l'implantation des Championnats de France de 24H à ROCHE-LA-MOLIERE (ARA).***

Béatrice PFAËNDER ne prend pas part au vote.

- Championnats de France des lancers hivernaux du 26 au 28 février 2027 : deux candidatures ont été reçues, TOULOUSE (OCC) et TALENCE (N-A). Sur les deux sites, le lancer du poids se fait en installation couverte, plus proche du stade pour Talence.

→ ***Validation par le Bureau fédéral pour l'implantation des Championnats de France de lancers hivernaux à TALENCE (N-A).***

Caroline PUJOL ne prend pas part au vote.

Sans questions diverses, le Bureau fédéral prend fin à 9h30.

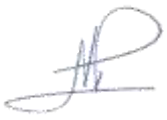

Nicolas PARÉSY
Secrétaire général



Béatrice PFAËNDER
Secrétaire Générale Adjointe